BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
GEP Réglementaire Nouvelle Aquitaine
30 avenue Gustave Eiffel

33600 PESSAC

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 31646245/S1/1/AM-RTV_V1

Rédigé le : 11/05/2026

Référence au programme de travaux :
Demande devis Mail réalisé le 12/03/2026 par M. RAMOS

DONNEUR D'ORDRE

SGAMI SO

JULIEN RAMOS
89 COURS DUPRE DE ST MAUR
33041 BORDEAUX CEDEX

SITE D'INTERVENTION

CNEFG - SAINT ASTIER

ROUTE DU VAL DE L'ISLE
24110 ST ASTIER

BATIMENT 068

Date(s) d'intervention(s) :
Le 28/04/2026



SYNTHESE DE CONCLUSION

SANS AMIANTE repéré

OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Steven DAILLY	Diagnostiqueur	Certification N° 18735301	Steven DAILLY

Le présent rapport comporte 27 pages, dont 16 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

Copyright BUREAU VERITAS

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION **3**
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre 3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage 3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage 5

2. CONCLUSIONS **6**
2.1. Obligations réglementaires 7

3. INFORMATIONS GENERALES **8**
3.1. Immeuble bâti objet de la mission 8
3.2. Parties prenantes 8

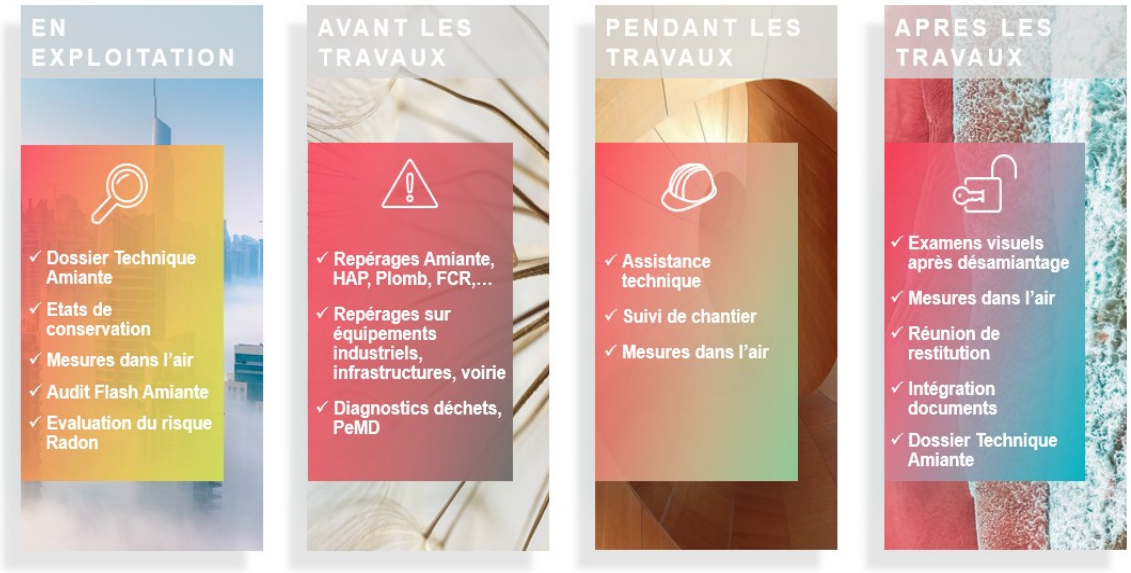
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE **8**
4.1. Références réglementaires 8

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE **9**
5.1. Date(s) de visite(s) 9
5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020 9
5.3. Conditions spécifiques 9
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite 9

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE **10**
6.1. Matériaux et produits repérés 10

7. ANNEXES **12**
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées 12
7.2. Attestation d'assurance 13
7.3. Certificat de compétence 15
7.4. Croquis de repérage 16
7.5. Rapport d'analyse du laboratoire 18

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Réfection des deux toitures terrasses selon e-mail du 12/03/2026

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
01 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	
Ardoises	Ardoises composites hors fibres-ciment, Ardoises en fibres-ciment
Bardeaux bitumineux	Bardeaux bitumineux ("shingles")
Conduits en toiture	Conduits d'eaux pluviales, Conduits d'eaux usées, Conduits de fumée
Eléments associés à la toiture	Chéneaux, Closoirs, Colles des solins en fibre ciment, Conduits, Costières, Couvre-joints, Eléments complémentaires de toiture, Faitages, Garnissages des joints de dilatation, Joints de dilatation, Jonctions bitumineuses, Mitres, Rives, Solins, Tresses d'étanchéité à l'air
Eléments sous toiture	Enduits projetés, Flocages, Isolants fibreux en sous toiture, Pare-pluie, Pare-vapeur
Etanchéité de toiture terrasse	Complexes asphaltés , Ecrans de semi indépendance , Pare-vapeur, Produits d'accrochage, Revêtements bitumineux parties planes, Revêtements bitumineux relevés
Fenêtres de toit	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature, Mastics
Lanterneaux	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature, Mastics
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment, Plaques en matériaux bitumineux, Revêtements anti condensation sous bac acier
Toitures	Accessoires de couverture composite hors fibres-ciment, Accessoires de couverture en fibres-ciment, Ardoises composites hors fibres-ciment, Ardoises en fibres-ciment, Bardeaux bitumineux, Plaques en fibres-ciment, Plaques en matériaux bitumineux
Verrières	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature, Mastics
02 - Parois verticales extérieures et façades	
Conduits en façade	Conduits d'eaux pluviales, Conduits d'eaux usées, Conduits de fumée
Eléments associés à la façade	Conduits, Elements ponctuels : chéneaux, rives, corniches

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwichs	Ardoises composites hors fibres-ciment, Ardoises en fibres-ciment, Bacs en fibres-ciment, Eléments de remplissage, Joints d'assemblage, Joints d'étanchéité, Mastics, Panneaux, Peinture, Plaques, Revêtements intérieurs anti condensation, Tresses
Façades lourdes y compris poteaux	Appuis de fenêtres en fibres-ciment, Coffrages perdus, Colle, Colles de carrelage, Colles de faïence, Colles de pate de verre, Couvre-joints, Eléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire, Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs, Enduits pelliculaires de lissage/débullage, Garnissage des joints de dilatation, Imperméabilisant, Isolant, Joints de carrelage, Joints de dilatation, Joints de faïence, Joints de pate de verre, Peintures, Primaires d'accrochage, Ragréage, Revêtements plastiques épais (RPE)
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	Carton-amiante, Enduits projetés, Flocages
Menuiseries extérieures	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité, Joints de mastic de vitrage , Peintures décoratives, Plaques en fibres-ciment

1.3. Périmètre de repérage défini par l’opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

Bâtiment 068 : Extérieur : Toiture terrasse 1 et 2

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : CNEFG - SAINT ASTIER
ROUTE DU VAL DE L'ISLE
24110 ST ASTIER

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
CNEFG - SAINT ASTIER	Administrations, bureaux	/	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
JULIEN RAMOS	Donneur d'ordre	SGAMI SO	89 COURS DUPRE DE ST MAUR 33041 BORDEAUX CEDEX	0664028370

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 28/04/2026

5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation…)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Programme de travaux / Demande devis	M. RAMOS	12/03/2026	Mail	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur -> Toiture terrasse 1	Etanchéité de toiture terrasse	Revêtements bitumineux relevés	Paxalu	Foncé	5	P2* N	/	AN	/	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Complexes asphaltés	Bitumineux	Foncé	6	P3* N	/	AN	/	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Revêtements bitumineux parties planes	/	Foncé	7	P4* N	/	AN	Enduit d'application à chaud + isolant	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Pare-vapeur	Bitumineux	Noir	8	P5* N	/	AN	Isolant	Non
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	Gris	4	P1* N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur -> Toiture terrasse 1	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	Gris	9	P6* N	/	AN	Enduit sur cheminée	Non
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	Gris	9	P7 N	/	AN	Enduit sur cheminée	Non
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur -> Toiture terrasse 2	Etanchéité de toiture terrasse	Revêtements bitumineux relevés	Paxalu	Foncé	5	P9 N	/	AN	/	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Complexes asphaltés	Bitumineux	Foncé	6	P10 N	/	AN	/	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Revêtements bitumineux parties planes	/	Foncé	7	P11 N	/	AN	Enduit d'application à chaud + isolant	Non
	Etanchéité de toiture terrasse	Pare-vapeur	Bitumineux	Noir	8	P12 N	/	AN	Isolant	Non
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	Gris	4	P8 N	/	AN	/	Non

7. ANNEXES

7.1. Parties d’immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d’immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS.
Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
Caserne Saint Astier	/
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068	/
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur	/
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur -> Toiture terrasse 1	/
Caserne Saint Astier -> Bâtiment 068 -> Extérieur -> Toiture terrasse 2	/

7.2. Attestation d'assurance

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

Allianz

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) **1'000'000 EUR** par sinistre et par année d'assurance

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 23-12-2025 10:46:58
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

7.3. Certificat de compétence

BUREAU VERITAS
Certification

Certificat attribué à

Steven DAILLY

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Termites metropole	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	27/11/2020	26/11/2027
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	04/01/2021	03/01/2028
Gaz	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	27/11/2020	26/11/2027
Électricité	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	04/01/2021	03/01/2028
DPE avec mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	04/01/2021	03/01/2028
DPE sans mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	04/01/2021	03/01/2028
Amiante avec mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	27/11/2020	26/11/2027
Amiante sans mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	27/11/2020	26/11/2027

Date : 02/10/2024
Numéro du certificat : **18735301**

Samuel DUPRIEU - Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus. Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Cliquez ici pour vérifier la validité de ce certificat.
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid 92400 Courbevoie

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

BUREAU VERITAS

7.4. Croquis de repérage

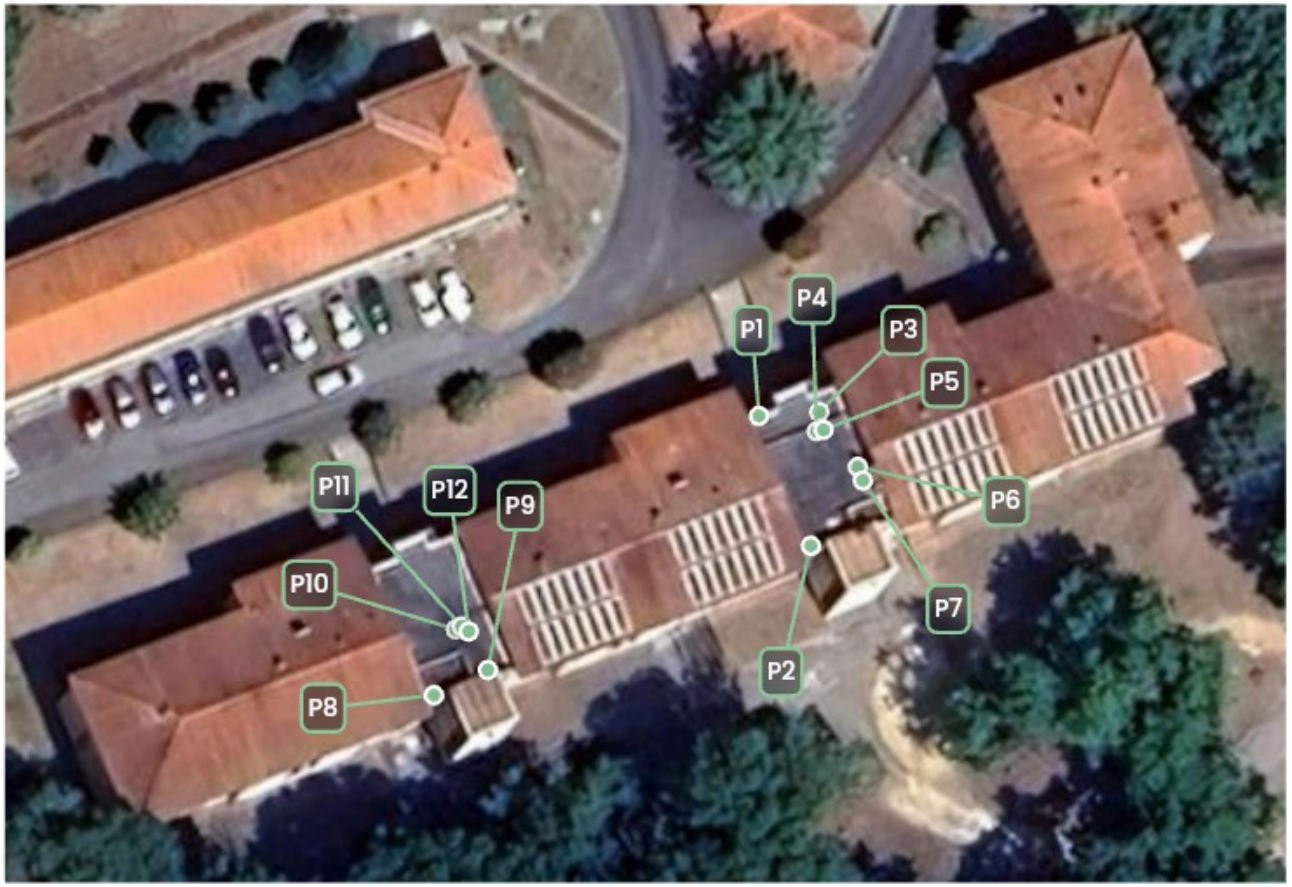
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	CNEFG - SAINT ASTIER ROUTE DU VAL DE L'ISLE 24110 ST ASTIER	
Localisation Caserne Saint Astier > Bâtiment 068 > Extérieur	Date visite	Le 28/04/2026
	Auteur	Steven DAILLY
	N° dossier	31646245/S1/1
	Planche	1 / 1
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

7.5. Rapport d'analyse du laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Steven DAILLY
30 Avenue Gustave Eiffel
33615 PESSAC CEDEX

Notre référence : AR-26-KC-027339-01

Numéro de dossier : 26K015652
Référence de dossier : 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26K015652-001 - Référence *EUROFINS250000045324 Réf. Prel : P1 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-002 - Référence *EUROFINS250000045323 Réf. Prel : P2 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux relevés - (Paxalu/Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-003 - Référence *EUROFINS250000045319 Réf. Prel : P3 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Complexes asphaltés - (Bitumineux/Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-004 - Référence *EUROFINS250000045322 Réf. Prel : P4 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux parties planes - (Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-005 - Référence *EUROFINS250000045321 Réf. Prel : P5 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Pare-vapeur - (Bitumineux/Noir)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-006 - Référence *EUROFINS250000045333 Réf. Prel : P6 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-007 - Référence *EUROFINS250000045332 Réf. Prel : P7 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-008 - Référence *EUROFINS250000045326 Réf. Prel : P8 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-009 - Référence *EUROFINS250000045325 Réf. Prel : P9 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux relevés - (Paxalu/Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-010 - Référence *EUROFINS250000045330 Réf. Prel : P10 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Complexes asphaltés - (Bitumineux/Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-011 - Référence *EUROFINS250000045328 Réf. Prel : P11 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux parties planes - (Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 26K015652-012 - Référence *EUROFINS250000045327 Réf. Prel : P12 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Pare-vapeur - (Bitumineux/Noir)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures
33172 Gradignan
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT SUD-OUEST
Analyses Bordeaux
4 Chemin des Maures
33170 GRADIGNAN

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01
Référence laboratoire N° : 26EK028728
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31
Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Date de réception :30/04/2026

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26K015652-001 - EUROFINS250000045 24 Réf. Prel : P1 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002 (1)	26K015652-002 - EUROFINS250000045 23 Réf. Prel : P2 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux relevés - (Paxalu/Foncé)	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01
Référence laboratoire N° : 26EK028728
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31
Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Date de réception :30/04/2026

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	26K015652-003 - EUROFINS250000045 19 Réf. Prel : P3 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Complexes asphaltés - (Bitumineux/Foncé)	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	26K015652-004 - EUROFINS250000045 22 Réf. Prel : P4 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux parties planes - (Foncé)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	26K015652-005 - EUROFINS250000045 21 Réf. Prel : P5 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Etanchéité de toiture terrasse : Pare-vapeur - (Bitumineux/Noir)	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01 | Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31 |
Référence laboratoire N° : 26EK028728 | Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026 | Date de réception :30/04/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	26K015652-006 - EUROFINS250000045 33 Réf. Prel : P6 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	26K015652-007 - EUROFINS250000045 32 Réf. Prel : P7 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 1/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01
Référence laboratoire N° : 26EK028728
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31
Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Date de réception :30/04/2026

Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	26K015652-008 - EUROFINS250000045 26 Réf. Prel : P8 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (blanc)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	26K015652-009 - EUROFINS250000045 25 Réf. Prel : P9 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux relevés - (Paxalu/Foncé)	Matériau souple (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	26K015652-010 - EUROFINS250000045 30 Réf. Prel : P10 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Complexes asphaltés - (Bitumineux/Foncé)	Matériau semi-dur (bitumineux)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01 | Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31 |
Référence laboratoire N° : 26EK028728 | Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026 | Date de réception :30/04/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	26K015652-011 - EUROFINS250000045 28 Réf. Prel : P11 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Revêtements bitumineux parties planes - (Foncé)	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012 (1)	26K015652-012 - EUROFINS250000045 27 Réf. Prel : P12 Caserne Saint Astier - Bâtiment 068 - Extérieur - Toiture terrasse 2/Etanchéité de toiture terrasse : Pare-vapeur - (Bitumineux/Noir)	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** / TJ4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)

(1) L'échantillon contient un matériau métallique. Le métal est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET : Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX43-050 : Juillet 2021 et méthode interne P-PS-SOP3368 : version 9.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-029872-01 | Date d'émission de rapport : 07/05/2026 22:31 | Page6/6
Référence laboratoire N° : 26EK028728 | Référence de suivi du dossier N° : 26K015652
Reçu au laboratoire le : 04/05/2026 | Date de réception :30/04/2026
Date d'analyse : 07/05/2026
Référence dossier Client:26K015652 - 1510797383/31646245/S1/1/2_31646245/1/1

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.
NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/.
NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et approuvé par :



Beatriz Monteiro
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios